

### CONTACT PRESSE

#### Gabriel Massei

Chargé de communication  
gabriel.massei@lanuitdelerdre.fr  
06 33 88 86 39  
1 rue de Rocheflour  
44390 Nort sur Erdre

    #LNDE2021

## LA NUIT DE L'ERDRE DANS SA CONFIGURATION INITIALE NE POURRA PAS AVOIR LIEU

### LES ESPOIRS DE RETROUVAILLES EN JUIN 2021 REMIS EN QUESTIONS SUITE AUX DÉCISIONS DU GOUVERNEMENT.

Suite aux décisions annoncées par le gouvernement ce jeudi 18 février, **le festival La Nuit de l'Erdre tel qu'on le connaît, accueillant 20 000 personnes par soir, ne pourra pas avoir lieu.** Cette nouvelle est un immense coup dur pour l'association.

Si certains formats d'événements pourront être envisagés dès cet été, les contraintes annoncées sont néanmoins considérables. Depuis plusieurs mois, **l'équipe du festival a essayé d'anticiper les mesures nécessaires** pour la mise en place d'une édition en 2021, que ce soit le respect des gestes barrières ou la limitation de la jauge à 5 000 personnes. Cependant, le format assis, additionnée à l'absence de bar et de restauration, sont autant de contraintes allant à contre-sens des valeurs que nous essayons de défendre et de celles de la musique live en général, ne tenant également pas compte de la fragilité du modèle économique des festivals.

Comment appeler « festival » un événement sans échange et partage, avec si peu d'interaction entre le public et les artistes, sans possibilité de danser, sans moyen de se restaurer ou de se désaltérer ? **Les décisions prises par le gouvernement ne peuvent pas nous satisfaire**, dans la mesure où les événements autorisés à se tenir en 2021 n'auront de festival que le nom.

L'association La Nuit de l'Erdre **se donne quelques jours pour évaluer la faisabilité d'une autre configuration d'événement**, en tenant compte des contraintes décidées par le gouvernement. Une réunion du Conseil d'Administration de l'association se réunira dès ce soir pour échanger sur le sujet, et de nombreuses concertations avec les différentes parties prenantes du festival seront aussi nécessaires, bénévoles, partenaires, prestataires, techniciens...

Une chose est sûre, le festival dans sa configuration initiale ne pouvant pas avoir lieu, **une procédure de remboursement des billets 2020/2021 va être mise en place dans les jours à venir.** En effet, même si nous parvenons à organiser un nouvel événement, le format sera trop différent pour conserver la billetterie déjà écoulée. Nous reviendrons donc vers vous prochainement pour expliquer les démarches de remboursement. Si un événement peut être mis en place pour remplacer le festival, il fera l'objet d'une nouvelle billetterie.

Vous avez été très nombreux à nous soutenir et à conserver votre billet pour le festival en vue de retrouvailles en juin 2021. Nous imaginons bien que l'annulation du format initial du festival vous attriste autant que nous, et **nous tenons à vous remercier** une nouvelle fois pour la confiance que vous aviez placée en nous.

Merci à toutes et à tous.

Nous reviendrons vers vous très prochainement.

Prenez soin de vous,  
L'équipe du festival La Nuit de l'Erdre.